

COURT OF APPEAL OF
NEW BRUNSWICK



COUR D'APPEL DU
NOUVEAU-BRUNSWICK

99-18-CA

B E T W E E N:

E N T R E :

NATHALIE ANGELA THÉRIAULT

NATHALIE ANGELA THÉRIAULT

APPELLANT

APPELANTE

- and -

-et-

STEVEN ANDY THIERRIEN

STEVEN ANDY THIERRIEN

RESPONDENT

INTIMÉ

Motion heard by:
The Honourable Justice Baird

Motion entendue par :
l'honorable juge Baird

Date of hearing:
June 18, 2019

Date de l'audience :
le 18 juin 2019

Date of decision:
June 18, 2019

Date de la décision :
le 18 juin 2019

Counsel at hearing:

Avocats à l'audience :

For the appellant:
Stephen J. Doucet

Pour l'appelante :
Stephen J. Doucet

For the respondent:
Mélanie Monique McGrath

Pour l'intimé :
Mélanie Monique McGrath

DECISION
(Orally)

DÉCISION
(Oralement)

Having been informed the transcripts are not completed, an extension of time for the perfection of this appeal is granted to July 5, 2019 at 4:00 p.m., failing which the Registrar shall dismiss the appeal for delay.

Ayant été informée du fait que les transcriptions ne sont pas terminées, j'accorde la prolongation du délai de mise en état de l'appel jusqu'au 5 juillet 2019 à 16 h. À défaut de mise en état de l'appel au plus tard à ce moment-là, la registraire rejettera l'appel pour cause de retard.